CHARITÉ

Depuis l'heure suprème où, coupable et confus, Adam, du paradis, par Dieu se vit exclus, Et trunsmit à ses fils sa disgrâce et sa peine, Dans l'univers entier, la pauvre race humaine, En expiation, souffre, pleure et gémit.

Dans l'univers entier, la pauvre race humaine, En expiation, souffie, pleure et gémit. La chute fut terrible, et notre cœur frémit Sondant la profondeur du vaste et sombre abîme Où l'homme se débat, malheureuse victime Condamnée à souffrir même dès le berceau : Son marture incessant ne finit qu'au tombeau.

Mortels, nous sommes tous, depuis la déchéance, Egaux devant la mort, mais non dans la souffrance; Car ceux que la fortune a comblés de faveurs, S'ils souffrent comme nous, ignorent les horreurs Qu'éprouve l'indigent lorsque, dans sa détresse, Il souffre ou voit souffrir l'objet de sa tendresse: Des parents bien-aimés, une épouse, un enfant! Il voudrait les sauver, il se sent impuissant!

Ah! quels sombres pensers s'aqitent dans son âme! Son cœur aigri, d'envie et de haine s'enflamme Contre le riche avare, orqueilleux et cruel Qui, pour un appétit brutal et sensuel, Sans compter, dans l'ordure engloutit un pactole, Et qui refuse on jette à regret l'humble obole Qui doit vêtir le pauvre et lui donner du pain, Recueillir le vieillard, elever l'orphelin.

Lorsque des nations parcourant les annales, Nous tremblons aux excès de ces haines brutales S'assouvissant parfois dans des fleuves de sang, Broyant tout, sans égard pour le sexe ou le rang Songeons qui provoqua ces luttes fratricides Où de nobles états devinrent régicides!

L'avarice, l'orqueil et le dédain blessant;
La cruauté du fort, du riche, du puissant;
L'injustice des lois, le honteux égoïsme,
Et, du culte du moi, le révoltant cynisme;
C'est l'oubli de tes lois, divine charité,
Toi qui, seule, ennoblis lu pauvre humanité,
Toi que le fils de Dieu vint apporter au monde,
D'union, de bonheur, de paix source féconde,
Toi qui dans tous les cœurs implantes tour à tour
Et fait fleurir la foi, l'espérance et l'amour.

Riches, heureux, puissants, le pauvre vous contemple. A l'aumôme du pain, joignez le bon exemple: Quand les nobles vertus brillent aux premiers rangs, Le peuple entier admire, estime et suit les grands.



LE CADAVRE DU LAC (*)
Respectueusement au Vénéré M. l'abbe A. Thérien.

LÉGENDE HISTORIQUE CANADIENNE

En remontant l'Ottawa ou l'Outaouais jusqu'à Papineauville; de là, longeant la rivière de la Petite Nation jusqu'aux deux tiers de son parcours par la branche de droite, puis appuyant à l'Ouest, entrant dans le canton d'Hartwell, vous atteignez bientôt le lac Simon dont la tête se trouve dans le canton de Preston.

Traversant le lac Simon du Sud au Nord, vous arrivez aux décharges des lacs du Poisson Blanc à l'Est, du lac Thérien—ancien lac Long—à l'Ouest.

Suivez la décharge de ce dernier l'espace de 5 à 6 milles, vous arriverez à la ferme de l'hon. juge M. de Montigny, aux terrains du vénéré M. l'abbé A. Thérien, aumônier de la Maison de Réforme de Montréal.

La distance, de Montréal jusqu'à Papineauville est de 80 à 85 milles.

On peut aussi prendre le chemin de fer de Saint-Jérôme; de là, par le chemin de fer de Montfort quand il sera terminé, on arrivera directement aux propriétés susdites. La distance, par cette voie, n'est que 65 à 70 milles.

La première colonie y fut fondé en 1880. Le vénérable aumônier de la Maison de Réforme, n'écoutant que son grand cœur, résolut de créer une situation aux malheureux jeunes gens sortis de la Réforme, et déjà marqués du sceau de l'ignominie.

C'était une œuvre grandiose, et du meilleur effet au point de vue social : en tous pays du monde—je parle de monde civilisé—, une telle entreprise eût reçu des encouragements non seulement de la population, mais encore et surtout du gouvernement.

(*) Tous droits réservés.

Des années durant, M. Thérien soutint cette colonie dont la base était : Union des travailleurs, étude du sol, concession à chacun des plus méritants d'un lopin de terre en toute propriété : on le voit, c'était la question sociale résolue.

Sous la direction d'un Frère, ces jeunes gens apprenaient l'agriculture en même temps que les métiers nécessaires au cultivateur : charpentier, menuisier, forgeron.

En 1885 s'y trouvait un jeune homme de Montréal, souffrant déjà d'une maladie qui devait le conduire au tombeau cette même anuée.

On était au plus fort des travaux du printemps. Ce jeune homme, que nous appellerons Henri (sa famille existant encore), vaquait aux plus légers travaux d'intérieur, et, en somme, ne faisait que ce qu'il voulait. Le soir, en rentrant de leur besogne, ses camarades éprouvaient un malin plaisir à le taquiner, ce qui semblait beaucoup l'exaspérer. Tous les jours, c'était la même répétition: après tout, c'étaient des enfants, et leurs plaisanteries étaient tout inoffensives.

—Dis donc, Henri, disait l'un, as-tu reçu la gigue de chevreuil que le brave sauvage Tarascon t'avai promise?

-Nous l'as-tu fait rôtir ? disait un autre.

-Tu ne l'as pas mangée seul ? interrogeait un troisième.

—Voyons, ajoutait un quatrième, ce sauvage t'a-t-il donné un bout de sa corde...

-Quelle corde ? demanda Henri.

-La corde à virer le vent !

—T'a-t∙il enseigné à pêcher...

-A pêcher quoi?

Les anguilles de Melun, répondait le loustic.

Un soir, Henri n'y tint plus : s'cubliant complètement, il se mit à blasphémer avec fureur, a maudire ses compagnons atterrés devant la violence de sa colère.

A partir de ce moment, il demeura sombre, taciturne, ne répondant que par monosyllabes, quand toutefois il répondait.

L'été n'était pas arrivé, quand il revint chez ses parents, à Montréal : aux premiers jours d'automne, il mourait.

Vers l'automne également, les derniers jeunes gens

quittèrent cette délicieuse retraite, se dispersant à tous les vents. La maison demeura abandonnée.



En face de la jolie déclivité sur laquelle est bâtie la demeure dont nous venons de parler, et à une très petite distance, se trouve, tout au sud du Lac Thérien, une île d'une quarantaine d'arpents, à cette époque presque entièrement couverte encore d'une forêt d'érables, de pins, de bouleaux.

M. l'abbé Thérien employait, au défrichement de cette île superbe, un bon sauvage de la race des Algonquins, nommé Bernard. Bernard arrivait le matin, cognait, bûchait, abattait jusqu'au soir : souvent son fils, grand jeune homme robuste, comme tout sauvage qui se respecte doit l'être, lui apportait quelque nourriture.

Il fallait, pour se rendre à l'île, passer près de la maison, afin de traverser le bras du lac séparant l'île de la terre ferme.

Dès que les grandes eaux de la fonte des neiges s'étaient écoulées, un vrai banc de sable permettait de traverser à gué sans se mouiller—pourvu que l'on eût de grandes bottes.

Un jour (au printemps de l'année 1886), dès qu'il vit son fils, Bernard lui demanda :

-Qu'as-tu été faire dans la maison du Père ?

-Mais, papa, répondit le jeune homme, je n'y suis point entré! Je croyais même, sur le moment, que c'était vous qui y étiez.

—Voilà qui est singulier! murmura Bernard. Y aurait-il des voleurs?... Viens, dit-il à son fils; allons voir: nous ne pouvons laisser personne piller cette demeure.

En cet instant, ils entendent très distinctement des pas pesants retentir sur les planchers, dans les escaliers. Un mince filet de fumée monte en longues spirales dans le bleu ciel. Puis, on entend résonner les cordes d'un violon, mais, c'était un air si lugubre, si plaintif...

Les deux hommes se sont approchés à la manière sauvage, sans se démasquer. Ils rampent dans le plus profond silence de la fenêtre jusqu'auprès de la chambre où ils jugent que se trouve l'homme.

Ils bondissent comme des ressorts, se collent tous leux la face aux carreaux des cenêtres... Rien !...

Surpris, car leurs sens de auvages sont rarement en léfaut : et c'est bien de ettce olace que part le son du vioon, ils font le tour de la naison, s'arrêtant à chaque enêtre, vérifiant les portes ; n il n'a pu les ouvrir, les oiles d'araignées seraient léchirées. Aucune trace d'efraction aux fenêtres : Berıard a aidé lui-même à les ermer de manière à ce lu'on ne pût les ouvrir du lehors, il les a toutes repasées l'une après l'autre.

Tandis, qu'il font le tour, ls remarquent que le son lu violon vient bien de la place où ils se sont arrêtés en premier lieu.

Ils y reviennent avec les nêmes précautions que la remière fois : pas une feuille n'a été froissée, pas une branche n'a tressailli.

Ils surgissent tout à coup, régardent...

Rien !...

Un bruit de porte qu'on referme violemment ; des pas pesants, fatigués, faisant craquer les planchers,



Ils bondissent comme des ressorts.—Page 628, col. 3